

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 31 mai 2024

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 21, 22, 23, 24 et 25 mai 2024**

**2024 DEVE 22** Dénomination « Square Miss.Tic » attribuée au square Saint-Médard situé 34 rue Censier dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 14 Octobre 1873 portant création d'un jardin public sur le terrain municipal entourant l'église Saint-Médard ;

Vu le projet de délibération en date du 3 mai 2024, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Square Miss.Tic » au Square Saint-Médard situé 34, rue Censier dans le 5<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu l'avis de la Commission de Dénomination en date du 31 Janvier 2023 ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement en date du 13 mai 2024 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « Square Miss.Tic » est attribuée au Square Saint-Médard situé au 34 rue Censier dans le 5<sup>e</sup> arrondissement conformément au plan annexé à la présente délibération.

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932 portant réglementation de la dénomination des voies de Paris, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**